



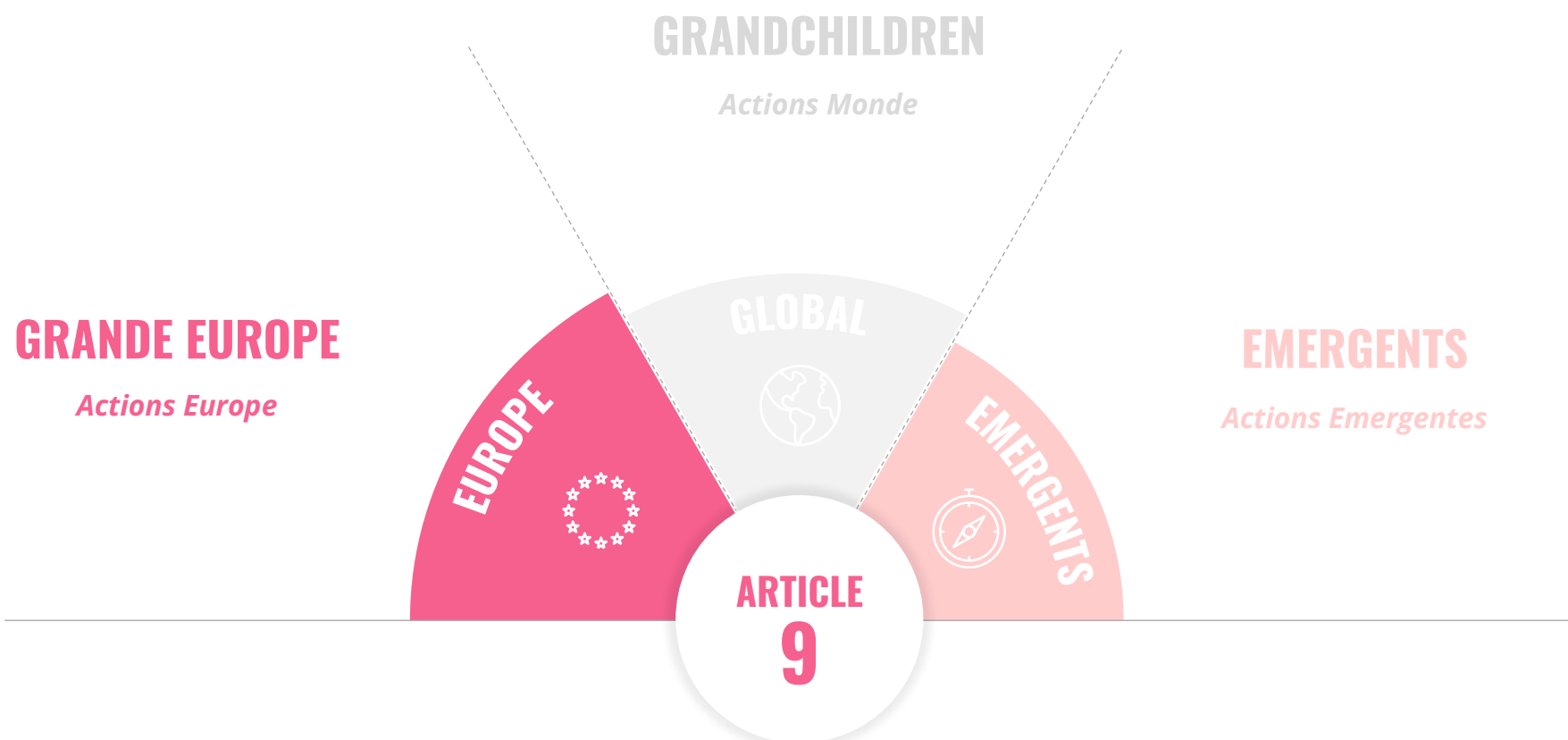
NOTRE APPROCHE RESPONSABLE EN ACTION(S) : EUROPE ET MONDE

28 novembre 2024

STRATÉGIES ACTIONS CARMIGNAC DURABLES



Classification SFDR**



Source: Carmignac, Juin 2024.

(1) <https://www.lelabelisr.fr/>. (2) <https://towardsustainability.be/>

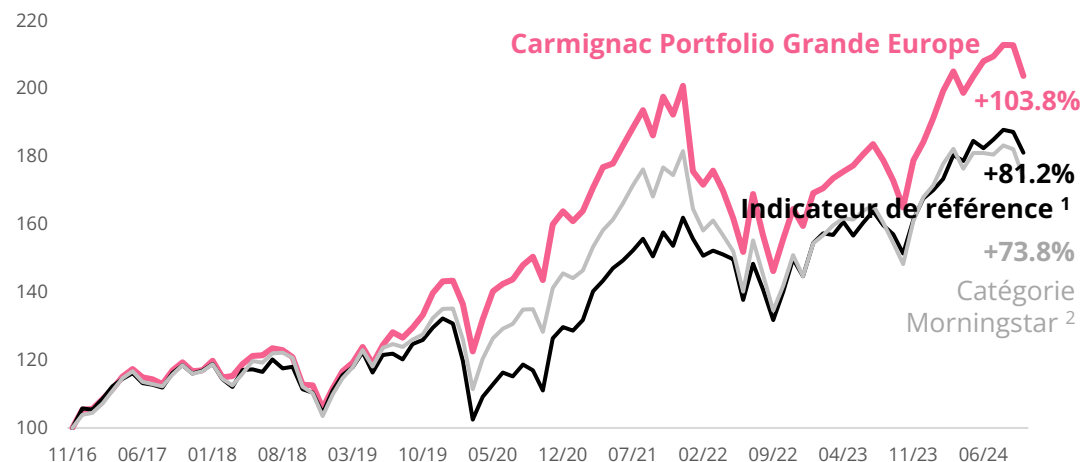
UNE PHILOSOPHIE - DEUX STRATÉGIES



CARMIGNAC PORTFOLIO GRANDE EUROPE

★★★★★
Overall Morningstar Rating™

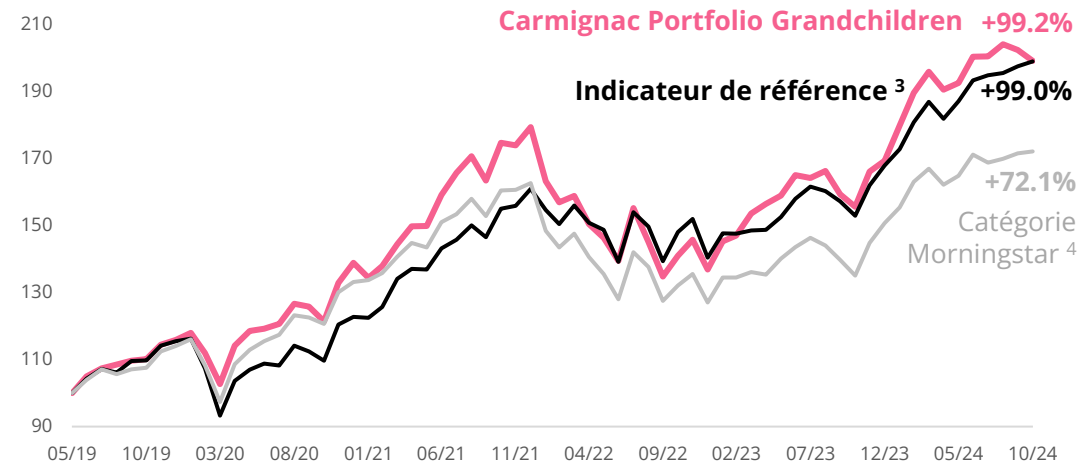
Actions Europe
Géré depuis 2016 par Mark Denham
800 M€



CARMIGNAC PORTFOLIO GRANDCHILDREN

★★★★★
Overall Morningstar Rating™

Actions Monde
Géré depuis 2019 par Mark Denham
560 M€



Sources: Carmignac 31/10/2024. Carmignac Portfolio Grande Europe, Fonds géré par Mark Denham depuis le 16/11/2016, ¹Indicateur de référence: STOXX EUROPE 600 (NR, EUR), ²Catégorie Morningstar: EAA Fund Europe Large-Cap Growth Equity. Carmignac Portfolio Grandchildren, Date de lancement: 31/05/2019, ³Indicateur de référence: MSCI World (USD) (Dividendes nets réinvestis). ⁴Catégorie Morningstar: EAA Fund Global Large-Cap Growth Equity. Morningstar Rating™ : © 2024 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Le rendement peut augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des taux de change. Les performances passées ne sont pas nécessairement indicatives des performances futures. Les performances sont nettes de frais (hors éventuels droits d'entrée prélevés par le distributeur).

*Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou « Article 6 » qui n'ont pas nécessairement d'objectif de durabilité.

CARMIGNAC PORTFOLIO GRANDE EUROPE

Pourquoi cette stratégie ?

L'Europe offre un terrain fertile aux investisseurs en quête d'opportunités cachées. Une gestion active, un portefeuille concentré et des convictions permettent de saisir ces opportunités.



Une approche axée sur la qualité et la croissance

Un processus éprouvé avec succès depuis 2003

Poche d'innovation

Dans tous les secteurs et les marchés de niche



Low
Carbon

Classification
SFDR*



Investissement socialement responsable

Fonds Article 9 au sens de la réglementation SFDR*.
Chaque investissement fait l'objet d'une **analyse ISR approfondie**

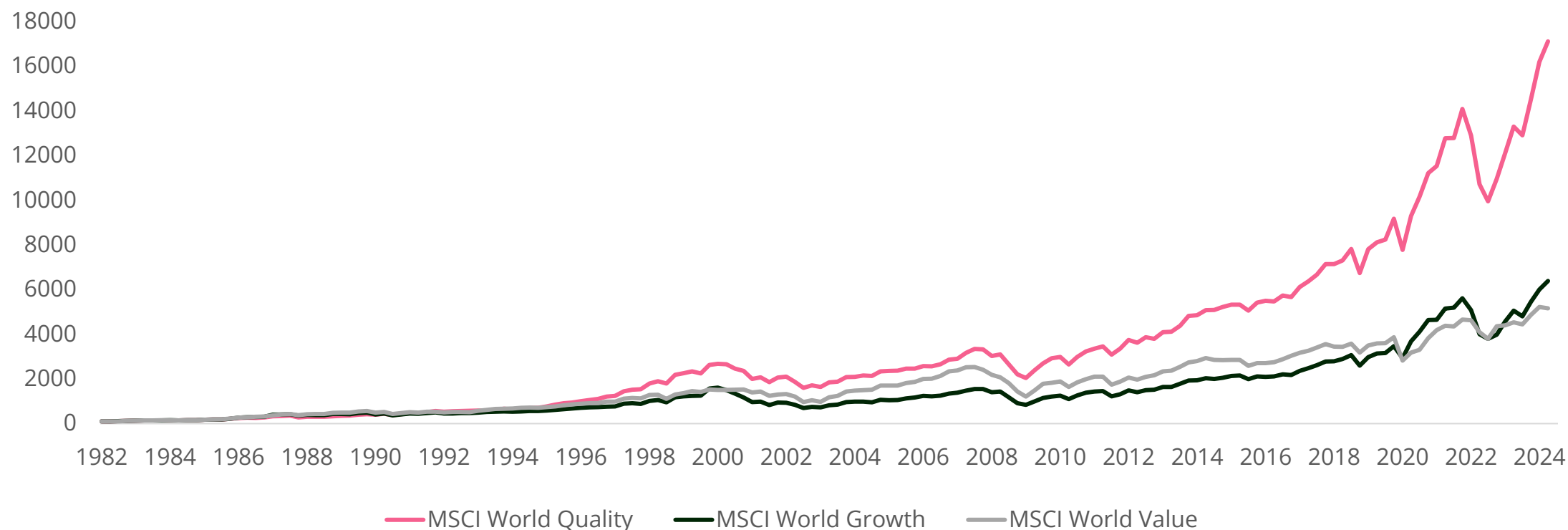


Classification SFDR : Article 9 à compter du 1er Janvier 2022. Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) 2019/2088. Pour plus d'information, se référer à EUR-lex. <https://www.llelabelisr.fr/en/>; <https://www.towardssustainability.be/>; <https://www.febelfin.be/fr> Source: Carmignac, 2024. *Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou « Article 6 » qui n'ont pas nécessairement d'objectif de durabilité.

CAS D'INVESTISSEMENT

L'HÉGÉMONIE DES ACTIONS DE QUALITÉ

Les actions de qualité présentent des performances supérieures à celles des actions de croissance et "value"



Source: Carmignac, Bloomberg, June 2024

UNE APPROCHE FONDÉE SUR DEUX PARAMÈTRES CLÉS

SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DE PERSPECTIVES DE CROISSANCE
ATTRACTIVES À LONG TERME



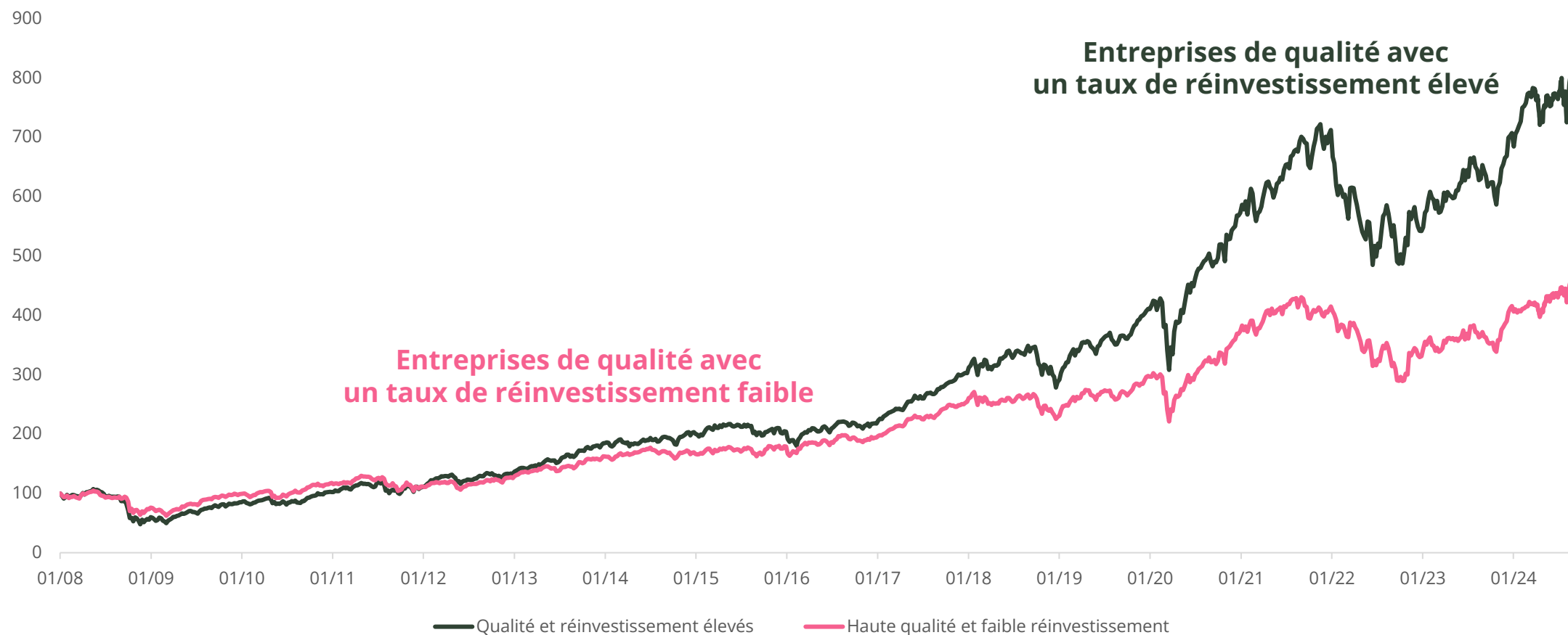
PROFITABILITÉ
ÉLEVÉE ET DURABLE

RÉINVESTISSEMENT
DANS LES PROFITS FUTURS



Source : Carmignac, 2024

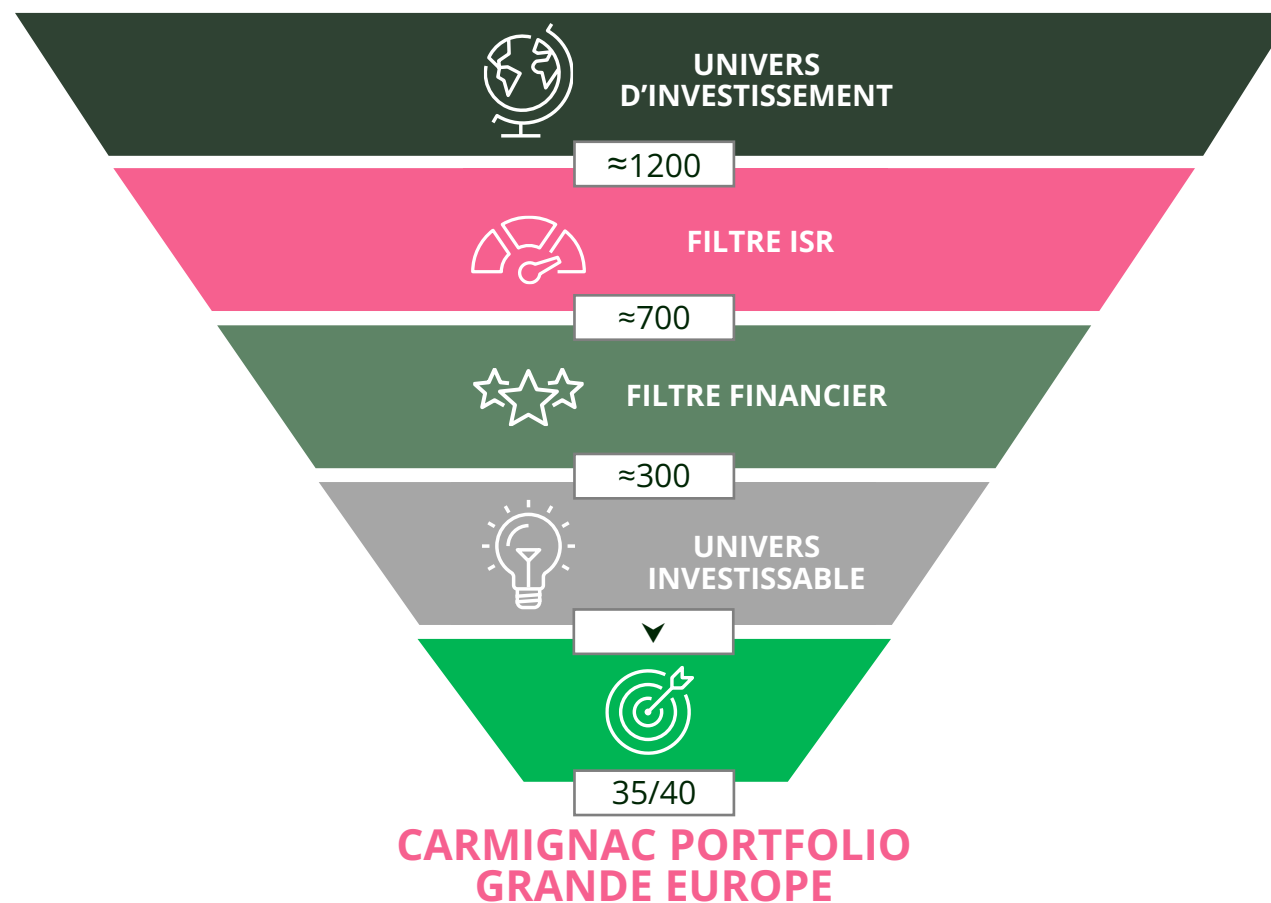
POURQUOI LE REINVESTISSEMENT EST IMPORTANT



L'indice MSCI World Quality est utilisé comme indicateur des entreprises de qualité.
Source: Carmignac, Septembre 2024.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

UNIVERS D'INVESTISSEMENT



Univers d'investissement : Europe développée avec une capitalisation de 1 milliard d'euros minimum, des exceptions peuvent exister. La liste des entreprises investissables est revue trimestriellement. La composition du portefeuille peut varier au fil du temps.
Source: Carmignac, 2024



EXCLUSIONS AU SEIN DU FONDS

Énergie

Charbon

Exclusion totale



Pétrole et gaz conventionnels et non conventionnels¹

Exclusion totale

Éthique

Armes conventionnelles

Seuil de 5% des revenus



Armes controversées³

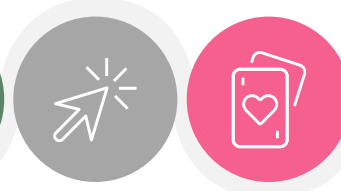
Exclusion totale

Tabac

Exclusion totale des producteurs, Seuil de 5% des revenus pour les distributeurs et les fournisseurs

Divertissement pour adultes

Seuil de 2% des revenus



Jeux d'argent

Seuil de 2% des revenus

Basé sur les standards

(y compris le Pacte mondial des Nations unies)

Exclusion totale



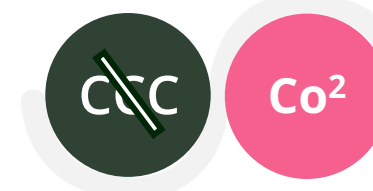
Alcool

Seuil de 10 % des revenus pour les producteurs

Notations ESG & Co2

Notations ESG de MSCI

Toutes les entreprises notées CCC par MSCI



Emissions de Co2

Intensité de carbone > 500 TCo2/M€ de revenus

Nos politiques énergétiques et éthiques sont alignées sur les normes de qualité du label ISR belge (1) Sources d'extraction d'énergie conventionnelle : pétrole et gaz. Sources d'extraction d'énergie non conventionnelle : Sables bitumineux, pétrole de schiste, gaz de schiste et forage dans l'Arctique. Sources d'extraction d'énergie conventionnelle : pétrole et gaz. (2) Les entreprises de production d'électricité peuvent être considérées comme investissables si i) elles ont un objectif SBTi fixé bien en dessous de 2° ou 1,5° C, ou ii) elles génèrent >50% de leurs revenus à partir de sources d'énergie renouvelables, ou iii) elles consacrent >50% de leurs dépenses d'investissement à des sources d'énergie renouvelables. (3) Les entreprises qui ne respectent pas : Le Traité d'Ottawa (1997) qui interdit l'utilisation, le stockage, la production et le transfert de mines antipersonnel ; La Convention sur les armes à sous-munitions (2008) qui interdit l'utilisation, le stockage, la production et le transfert d'armes à sous-munitions ; La Loi Mahoux belge, l'interdiction des armes à l'uranium ; La Convention sur les armes chimiques (1997) qui interdit l'utilisation, le stockage, la production et le transfert d'armes chimiques ; Le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (1968), qui limite la diffusion des armes nucléaires au groupe des États dits "nucléaires" (États-Unis, Russie, Royaume-Uni, France et Chine) ; la convention sur les armes biologiques (1975), qui interdit l'utilisation, le stockage, la production et le transfert d'armes biologiques. Convention de 1980 sur certaines armes conventionnelles concernant les fragments non détectables, les mines, les armes incendiaires et les armes à laser aveuglantes. Les listes d'exclusion sont mises à jour trimestriellement. Source : Carmignac, 2024

UN OBJECTIF DURABLE BASÉ SUR LES ODD DE L'ONU

Biens et Services

OU

Opérations

> 50% des Revenus **ou** > 30% de CAPEX

Liées à des **activités commerciales** qui ont une contribution positive à au moins **1 des 9 ODD**.

Focus sur **9 des 17 ODD** de l'ONU



≥ 3 ODD Aligné & 0 ODD Désaligné

Liées à des **activités** de l'entreprise, évaluées sur la base des **indicateurs clés de performance** et des **controverses**

Focus sur **l'ensemble des 17 ODD** de l'ONU



Les objectifs de développement durable des Nations unies (SDGs) sont une collection de 17 objectifs mondiaux interdépendants conçus pour être un "schéma directeur pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous". Pour plus de détails : <https://sdgs.un.org/goals> Dans le cadre de notre démarche d'investissement durable, Carmignac Gestion utilise les Objectifs de développement durable des Nations Unies pour illustrer le cadre de résultats de l'entreprise. Les logos des ODD, les icônes, la roue chromatique et les droits de conception sont et restent la propriété des Nations Unies. Carmignac Gestion est signataire des UN PRI mais n'est en aucun cas affilié aux Nations Unies. Les Nations Unies n'ont pas approuvé le contenu ou les données qui se cachent derrière les logos, les icônes et la roue chromatique des ODD. Tous les contenus et données relatifs à chaque ODD des Nations Unies sont compilés par Carmignac.
Source : Carmignac, 2024

FILTRE FINANCIER : FEUILLE DE ROUTE

Evaluation de la rentabilité et du réinvestissement

Nom	Plafond du marché mn\$	Holt CFROI	Reinv (1-PR)	Croissance implicite (CFROI ⁽¹⁾ *Reinv)		Op Marge		Marge opérationnelle Delta		Marge opérationnelle 1/SD10		Marge OP Moyenne sur 5 ans		Note moyenne
					Analyse du classement par décile (4x)		Analyse du classement par décile (1x)		Analyse du classement par décile (1x)		Analyse du classement par décile (1x)		Analyse du classement par décile (1x)	
EPIROC AB-B	10 731	17,3	100%	17,3	1	19,5	2	3,2	2	0,6	2	18,0	2	1,5
SOFTWARE AG	3 149	19,1	68,4%	13,1	1	24,8	2	1,3	3	0,8	2	22,6	2	1,6
VAT GROUP AG	3 424	30,2	58,5%	17,7	1	25,8	2	2,5	2	0,4	3	22,6	2	1,6
AMADEUS FIRE AG	499	27,5	58,5%	16,1	1	17,5	2	0,2	5	0,8	1	17,0	2	1,8
ASSA ABLOY AB-B	19 069	20,8	57,5%	12,0	1	16,0	3	2,7	2	0,6	2	15,1	3	1,8
ATLAS COPCO-A	28 161	22,0	58,5%	12,9	1	21,4	2	1,5	3	0,5	3	20,0	2	1,8
GRUPE DE BERKELEY	5 494	23,9	80,1%	19,1	1	28,8	1	1,1	3	0,3	5	25,8	1	1,8
GRUPE CERVED	1 824	43,4	58,5%	25,4	1	27,7	1	2,5	2	0,2	6	26,7	1	1,8
MONCLER SPA	9 662	23,3	71,7%	16,7	1	28,6	1	-0,1	7	1,8	1	28,7	1	1,8
NEMET SCHEK SE	4 828	19,7	66,5%	13,1	1	22,2	2	1,5	3	0,4	3	20,3	2	1,8
WAVESTONE	778	14,8	84,9%	12,6	1	13,0	3	2,5	2	0,8	1	11,9	4	1,8
WILLIAM DEMANT	8 994	14,8	100%	14,8	1	17,33	2	1,8	3	0,5	3	17,4	2	1,8
AMBU A/S-B	9 239	18,4	70,8%	13,0	1	19,1	2	2,0	2	0,3	4	13,7	3	1,8

Présélection de ~1200 titres

Les titres sont classés en déciles sur la base de **cinq facteurs historiques**

L'ensemble de ces éléments donne un **score moyen pondéré combiné** de 1 (positif) à 10 (négatif)

1) CFROI : retour sur investissement des flux de trésorerie
 Méthodologie interne de sélection de l'univers d'investissement La composition du portefeuille peut varier dans le temps. A titre d'illustration uniquement.
 Source : Carmignac, Dec 2018

LA SÉLECTION DE TITRES

Analyse fondamentale pour identifier ce qui peut affecter la rentabilité et le réinvestissement



LA CROISSANCE EST-ELLE SAINE ?

- Niveau d'endettement
- WACC
- Gestion de la trésorerie



LA CROISSANCE EST-ELLE VIABLE ?

- Marques fortes / Position sur le marché
- Avantage concurrentiel
- Évolution de l'industrie
- Brevets



LA CROISSANCE EST-ELLE ENTRE DE BONNES MAINS ?

- Effectifs
- Décisions de gestion
- Allocation de capital
- R&D



EST-CE LE BON MOMENT ?

- Valorisation (absolue et relative)
- Catalyseur
- Environnement macroéconomique

Analyse ESG propriétaire

Quantitatif

31 indicateurs ESG

Qualitatif

Commentaire rédigé par l'analyste sectoriel / géographique + suivi de l'équipe ESG

Source: Carmignac, 2024

POSITIONNEMENT DU PORTEFEUILLE

CONSTRUCTION ET POSITIONNEMENT DU PORTEFEUILLE



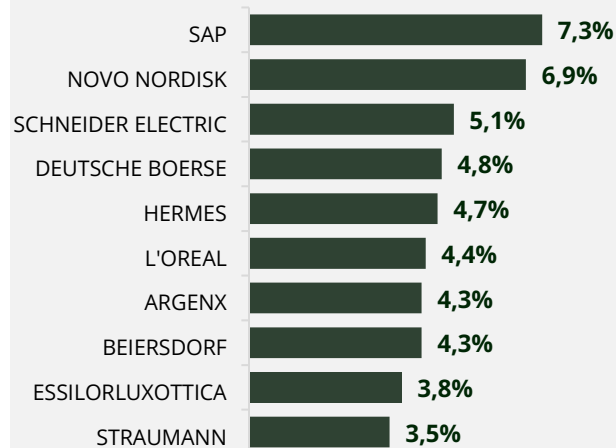
Nombre de positions : 35 (typiquement entre 35-40)
Part active : 84%



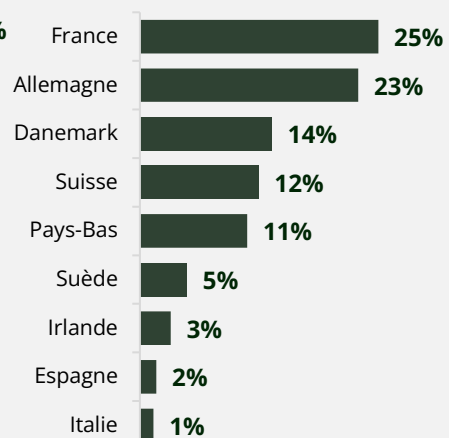
Exposition nette actions : 97% (fourchette cible : 95 %-100 %)

Capitalisation boursière moyenne : 111 milliards d'euros

Principales positions



Répartition pays



36%

Santé

- Novo Nordisk
- Argenx
- Lonza



17%

Technologie

- SAP
- ASML
- Dassault Systèmes



18%

Consommation

- L'Oreal
- Beiersdorf
- Hermes



14%

Industrie

- Schneider
- Experian
- Atlas Copco



9%

Financières

- Deutsche Boerse
- Euronext
- Adyen



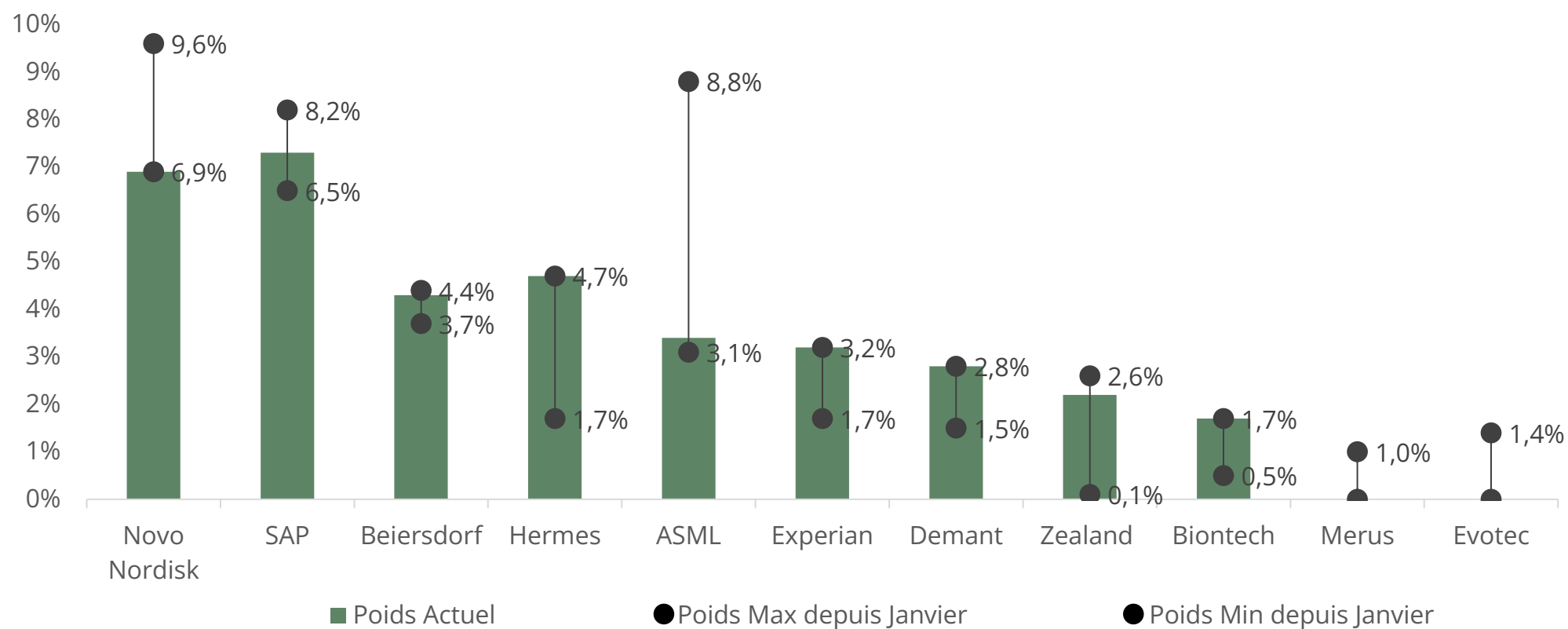
3%

Autre*

- Sika

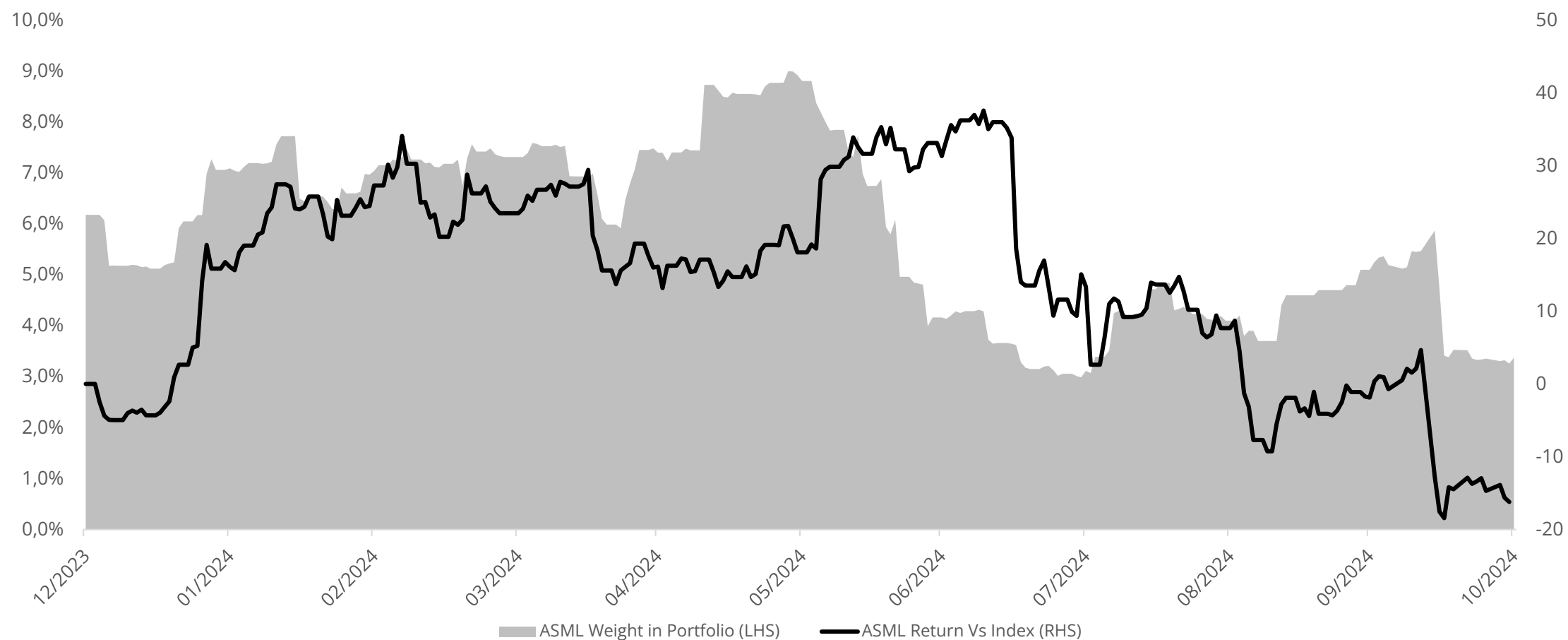
La composition du portefeuille peut évoluer dans le temps. *Autre : exposition restante aux actions. Source : Carmignac, 31/10/2024

CHANGEMENTS AU COURS DE L'ANNÉE



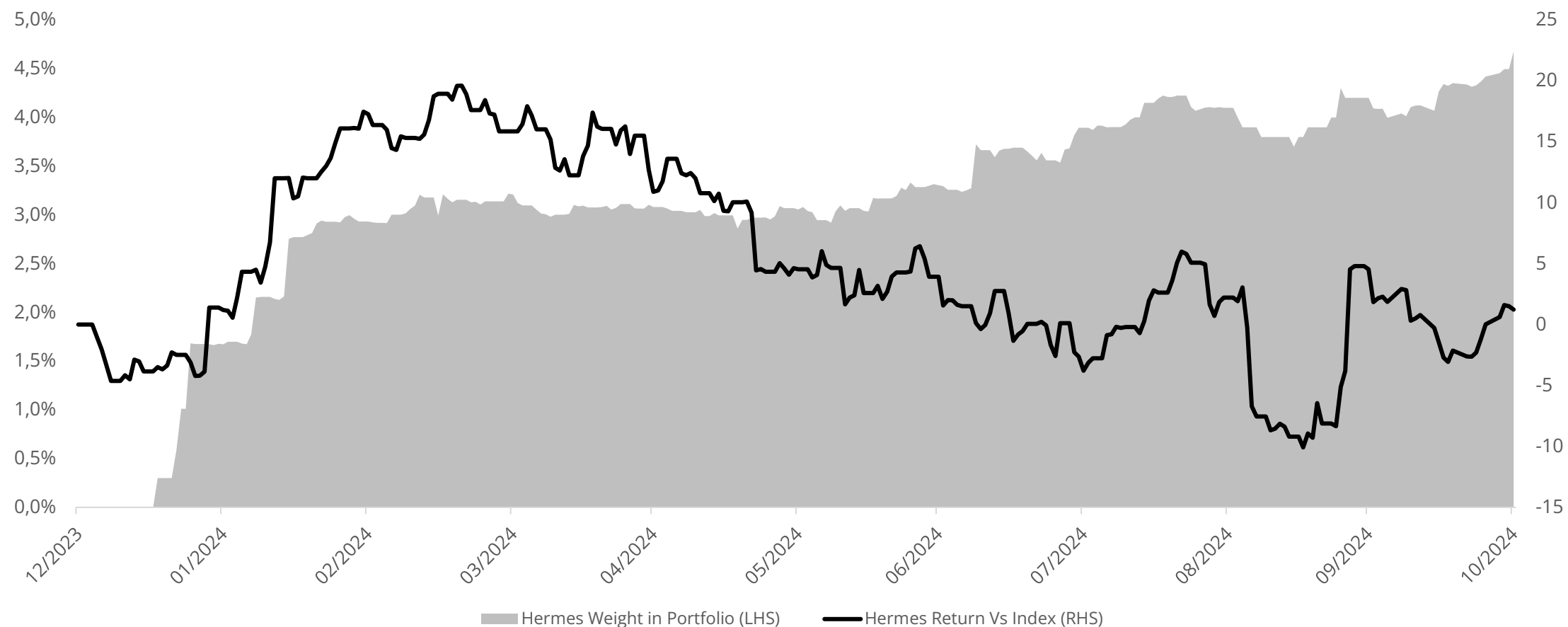
La composition du portefeuille peut varier dans le temps. Source : Carmignac, 31/10/2024

ASML: EXEMPLE DE CHANGEMENTS TACTIQUES



composition du portfolio peut varier dans le temps. Source : Carmignac, 31/10/2024

HERMES: EXEMPLE DE CHANGEMENTS TACTIQUES



Composition du portfolio peut varier dans le temps. Source : Carmignac, 31/10/2024

BIOTECH : L'INNOVATION EN EUROPE

Performance de nos investissements sur le secteur des biotechnologies*



*L'exposition au thème Biotech est plafonnée à environ 8% en raison du processus d'investissement de la stratégie actions européenne, afin de contenir le risque de ce sous-secteur au niveau du portefeuille. Performance des investissements en biotechnologies calculée sur la période de détention effective pour Carmignac Portfolio Grande Europe. A titre d'illustration uniquement. Les performances passées ne sont pas nécessairement indicatives des performances futures. La composition du portefeuille peut varier dans le temps. Tous les prix sont exprimés en monnaie locale.
Source : Carmignac, Bloomberg, 31/10/2024

CARMIGNAC PORTFOLIO GRANDCHILDREN

CARMIGNAC PORTFOLIO GRANDCHILDREN

Pourquoi cette stratégie ?



Un fonds **actions socialement responsable** qui investit dans les **entreprises de qualité des marchés développés**, c'est-à-dire des sociétés qui affichent une rentabilité régulière et qui réinvestissent leurs bénéfices pour soutenir leur croissance future.



Une approche reconnue pour identifier des entreprises de qualité

Un **processus de sélection qui a fait ses preuves** et qui permet d'**identifier les entreprises de qualité** conformément à nos critères

Construction de portefeuille optimisée

Ajuster la taille des convictions au sein du portefeuille **en fonction du cycle économique**



Classification SFDR**



Objectif socialement responsable basé sur les ODD de l'ONU



Fonds Article 9 qui vise à identifier les entreprises qui insufflent des **changements positifs en nous appuyant sur les objectifs de développement durable (ODD)** des Nations unies



*<https://www.llabelisr.fr/en/> ; <https://www.towardsustainability.be/> ; <https://www.febelfin.be/fr/> ; Investissement socialement responsable, https://www.carmignac.fr/fr_FR/nous-connaître/investissement-socialement-responsable-isr-1252. Labels ISR et Febelfin obtenus respectivement en janvier et février 2020. Classification du fonds SFDR : Article 9 à partir du 1er janvier 2022. Règlement sur la divulgation des informations relatives à la finance durable (SFDR) 2019/2088. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à EUR-lex. La référence à un classement ou à un prix, n'est pas une garantie des résultats futurs de l'UCIS ou du gestionnaire. Source : Carmignac, 2024

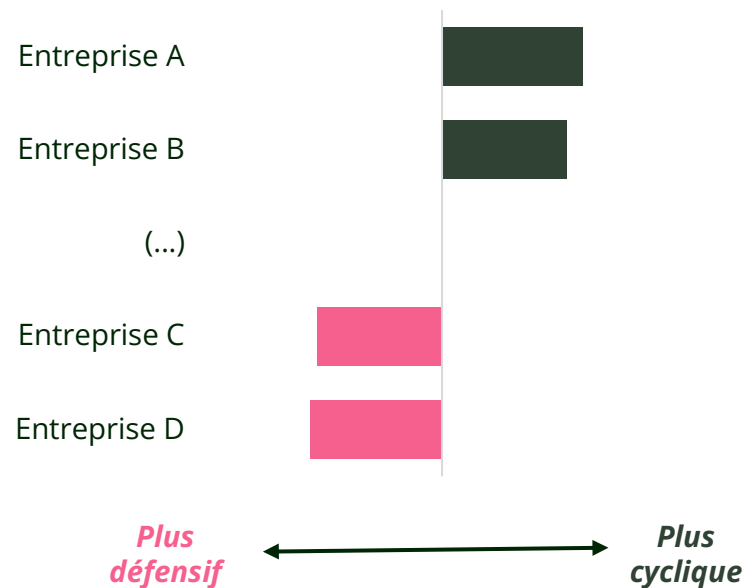
**Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou « Article 6 » qui n'ont pas nécessairement d'objectif de durabilité.

GESTION DE LA CYCLICITÉ

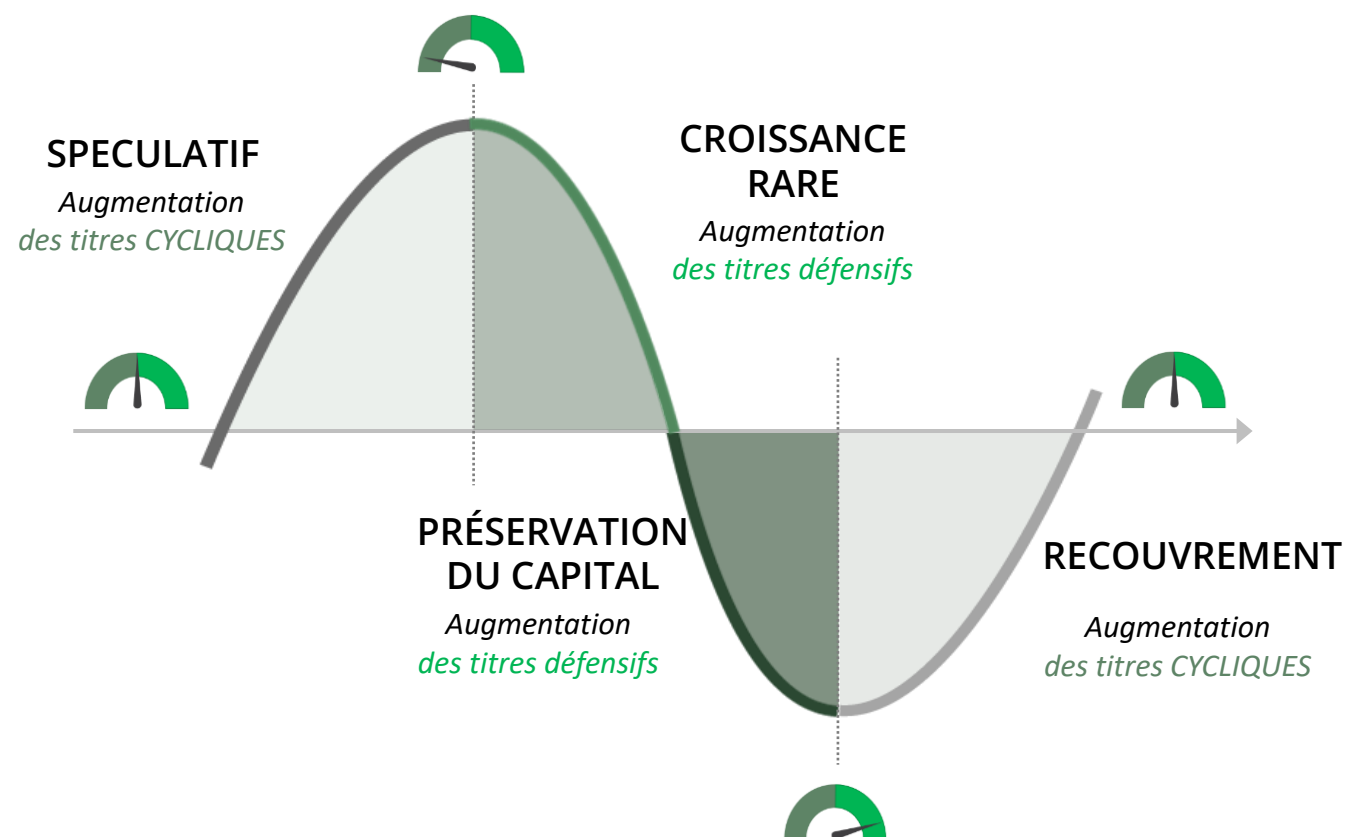
Optimisation de la pondération de nos convictions en fonction du cycle économique

Évaluer la sensibilité macroéconomique de nos positions

Exemples :



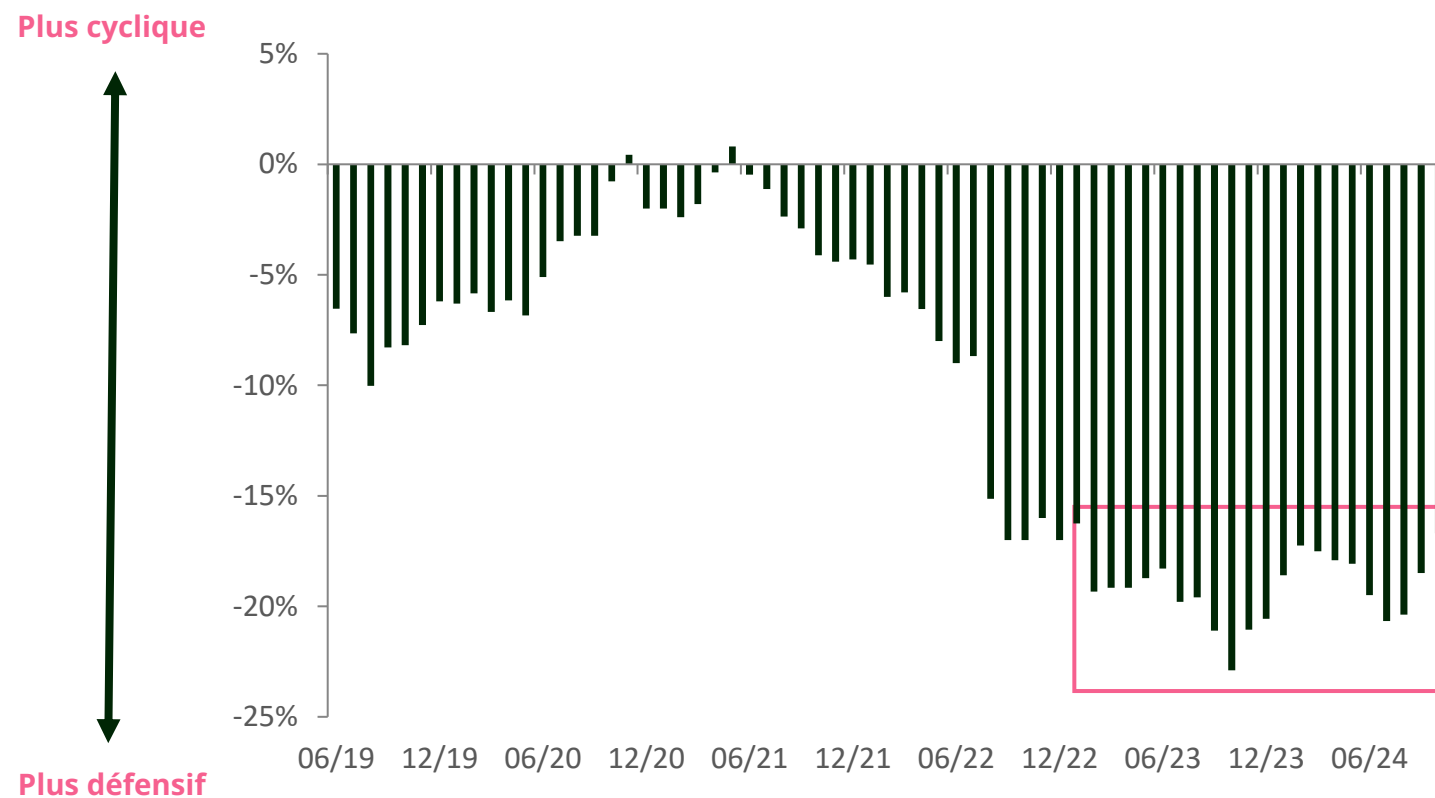
Ajustement au sein du portefeuille



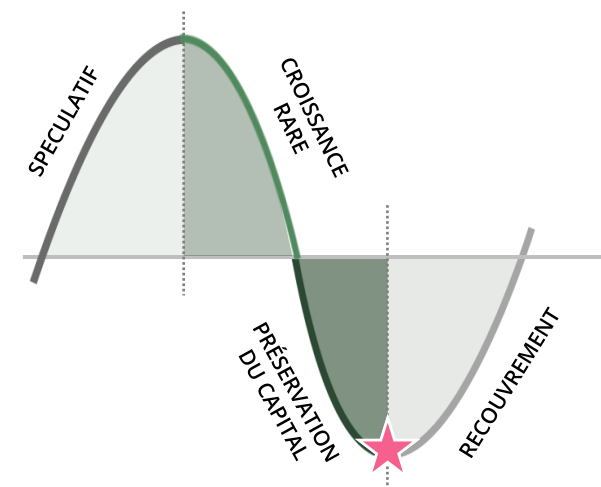
Source: Carmignac, FactSet, 2024

SENSIBILITÉ AU CYCLE DU FONDS

Sensibilité macroéconomique du portefeuille



Où en sommes-nous dans le cycle ?



Un positionnement plus défensif

La composition du portefeuille peut varier dans le temps. Source : Carmignac, septembre 2024

POSITIONNEMENT

POSITIONNEMENT DU FONDS

PRINCIPALES POSITIONS

MICROSOFT	8.6%
NVIDIA	6.0%
PROCTER & GAMBLE	5.5%
COLGATE PALMOLIVE	4.9%
S&P GLOBAL	4.3%
MASTERCARD	4.0%
THERMO FISHER	3.8%
SAP	3.5%
NOVO NORDISK	3.5%
VERTEX PHARMA	3.5%



34%

Technologie

- MICROSOFT
- SAP
- ASML



28%

Santé

- THERMO FISHER
- NOVO NORDISK
- LONZA



20%

Consommation

- COLGATE
- L'OREAL
- P&G



12%

Finance

- S&P GLOBAL
- ICE
- MASTERCARD



6%

Industrie

- SCHNEIDER
- ASSA ABLOY
- TRANSUNION

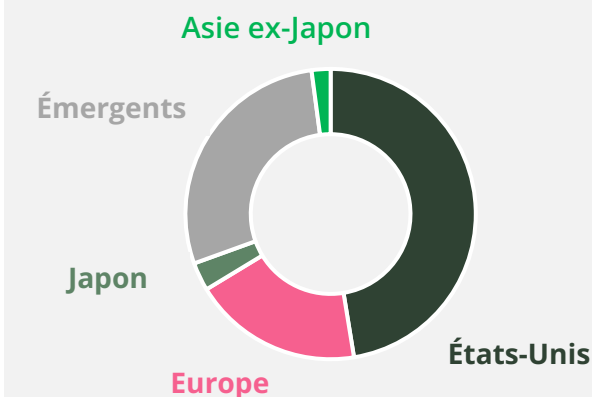
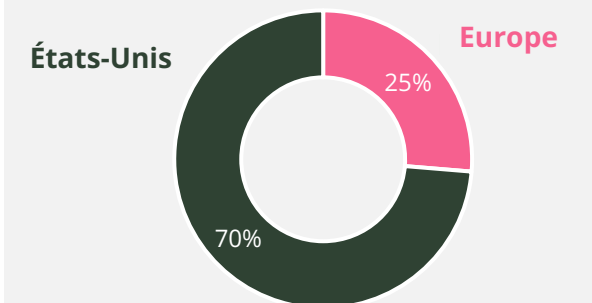


1%

Autres*

- ALPHABET

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE EN FONCTION DU SIÈGE SOCIAL

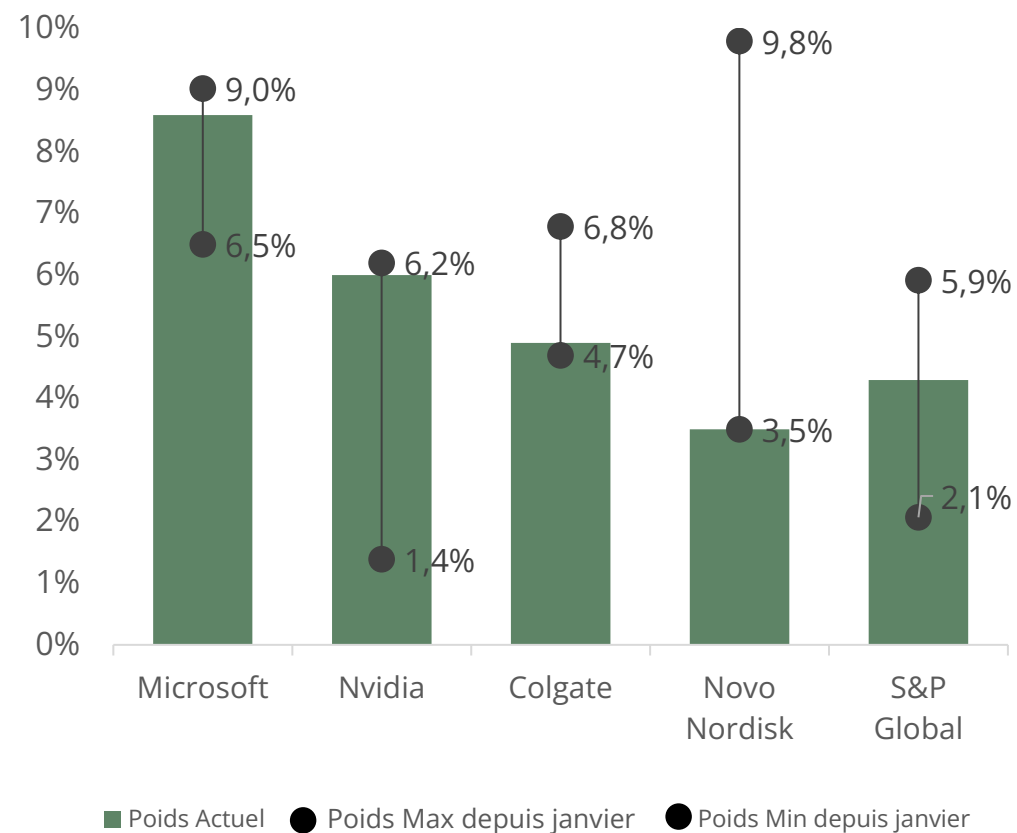


La composition du portefeuille peut varier dans le temps. Les marques et les logos n'impliquent aucune affiliation avec les entités respectives ni aucune approbation de leur part.

*Autres : exposition restante aux actions. Source : Carmignac, 31/10/2024

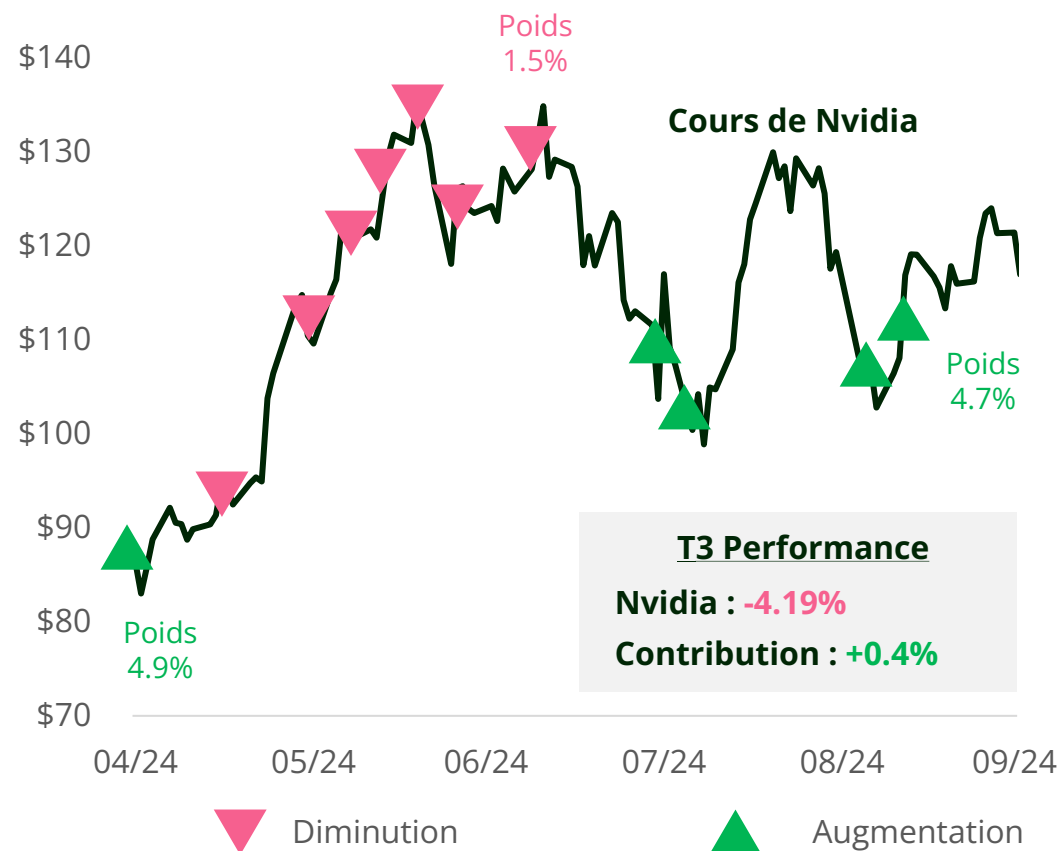
LA GESTION ACTIVE AU SEIN DU FONDS

Changements depuis le début de l'année



Composition du portfolio peut varier dans le temps. Source : Carmignac, 31/10/2024

Exemple avec Nvidia au cours du troisième trimestre



NOTRE APPROCHE ESG

NOTRE SYSTÈME PROPRIÉTAIRE DE NOTATION ESG : START

✂ INPUTS

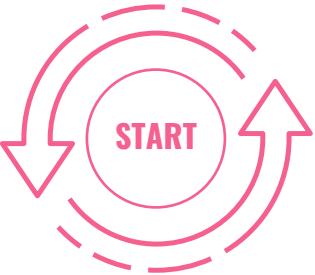
5 FOURNISSEURS DE DONNÉES ESG EXTERNES



80 INDICATEURS ESG

Environment	Social	Governance
Carbon Intensity - Scope 1 & 2	Employee Satisfaction	Board Composition
Carbon Intensity - Scope 3	Employee Turnover	Board Independence
Carbon Intensity - Total	Employee Training Hours	Board Diversity
Water Intensity	Employee Retention	Board Effectiveness
Energy Intensity	Employee Safety Incidents	Board Gender Diversity
Energy Use Total	Employee Salary Gap	Board Non-executive Director Ratio
Total Waste / Revenue	Employee Pay Gap	Board Skills Diversity
Waste Recycled Total Mass	Customer Satisfaction	Board Composition
Waste Recycled Total Volume	Customer Complaints	Board Effectiveness
Waste Recycled Total Weight	Customer Churn Rate	Board Independence
Waste Recycled Total Value	Customer Retention	Board Diversity
Waste Recycled Total Weight	Customer Satisfaction	Board Effectiveness
Waste Recycled Total Weight	Customer Satisfaction	Board Effectiveness

ANALYSE PROPRIÉTAIRE DE CARMIGNAC



⚙ OUTPUTS

CLASSEMENT ALLANT DE A JUSQU'À E
Chacun des piliers E, S et G est évalué, ce qui permet d'obtenir une note globale pour l'entreprise (A étant la note la plus élevée).

TRAJECTOIRE ESG DE L'ENTREPRISE

5 000 entreprises couvertes



Cette notation est déterminante dans le processus d'investissement et la prise de décision finale

Le système ESG propriétaire START combine et agrège les indicateurs ESG des principaux fournisseurs de données du marché. Compte tenu du manque de normalisation et de communication de certains indicateurs ESG par les entreprises publiques, tous les indicateurs pertinents ne peuvent pas être pris en considération. Les notes ESG attribuées dans START sont comprises entre A et E, A étant la note ESG la plus élevée. START fournit un système centralisé dans lequel l'analyse et les perspectives propres à Carmignac concernant chaque société sont exprimées, indépendamment des données externes agrégées, si celles-ci sont incomplètes. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site Internet : https://www.carmignac.co.uk/en_GB/sustainable-investment/in-practice-4744. Source : Carmignac, mars 2024

ENGAGEMENT

L'engagement au coeur de notre démarche d'investisseur responsable et de notre responsabilité fiduciaire

3 TYPES D'ENGAGEMENTS

Engagement direct

36

Nombre d'engagements en 2023 pour nos fonds Article 9

Engagement par le vote

100%

Taux de participation au vote pour les fonds Article 9

Engagement collectif (par le biais des affiliations)



Source : Carmignac, 2024

ANNEXES

L'ÉQUIPE DE GESTION



Mark DENHAM

34 années d'expérience



Obe EJKEME

21 années d'expérience

AUTRES GÉRANTS ACTIONS

INTERNATIONALES

Kristofer BARRETT

Actions internationales

EMERGENTS

Xavier HOVASSE

Responsable EM

Haiyan LI
Chine

Amol GOGATE
Asie ex Chine

ALTERNATIF

Stéphane DIEUDONNE
Merger Arbitrage

Fabienne CRETIN-FUMERON
Merger Arbitrage

Johan FREDRIKSSON
Long/Short Europe

Dean SMITH
Long/Short Europe

ANALYSTES

Antoine COLONNA
Research Coordinator
Consommation

Wande McCUNN
Finance

Michel WISKIRSKI
Matières premières

Pau GUZMAN ALCON
Research Coordinator
Industrie, Transport

Mathias SANTOS
Tech and Internet

Yunfan BAO
China & Taiwan

Henry Jolliffe
Cross Asset

INVESTISSEMENT DURABLE

Lloyd MCALLISTER
Responsable de l'équipe

Marion PLOUHINEC
ESG / Analyste Gouvernance

William BENOIT
Analyste ESG

Rita WYSHELESKY
Analyste ESG Senior

Cormac Mc KENNA
Analyste de données ESG

Source: Carmignac, septembre 2024

STATISTIQUES DU FONDS CARMIGNAC P. GRANDE EUROPE

35

NOMBRES DE TITRES

49%

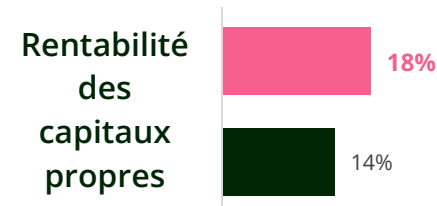
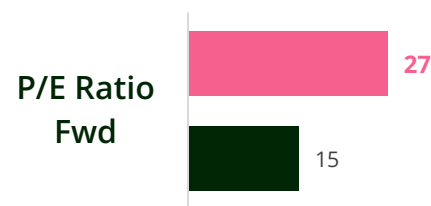
% DU TOP 10 POSITIONS

84%

PART ACTIVE

€111 Mds

CAPITALISATION MOYENNE



Carmignac P. Grande Europe

STOXX Europe 600

30%

ROTATION MOYENNE ANNUELLE DES TITRES

17%

VOLATILITÉ (3 ans)

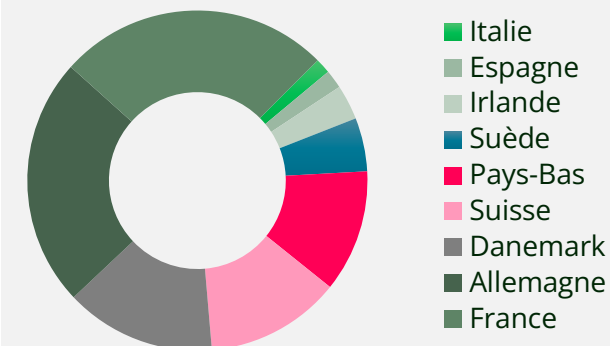
1.1%

LE RENDEMENT DU DIVIDENDE.

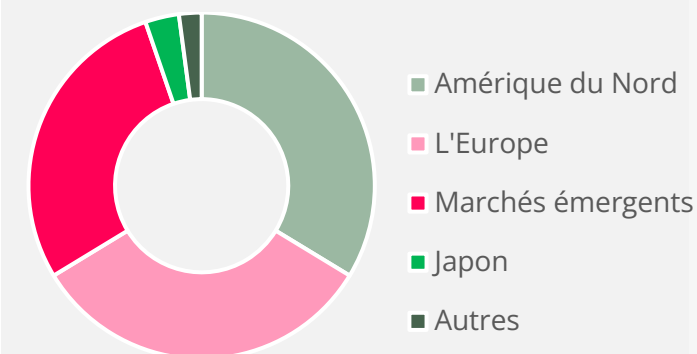
0.2

DETTE NETTE SUR EBITDA

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE EN FONCTION DU SIÈGE SOCIAL



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE EN FONCTION DU REVENU



La composition du portefeuille peut évoluer dans le temps, Source : Carmignac : Carmignac, Bloomberg, Factset, 31/10/2024

STATISTIQUES DU FONDS CARMIGNAC P. GRANDCHILDREN

42

NOMBRES DE TITRES

47%

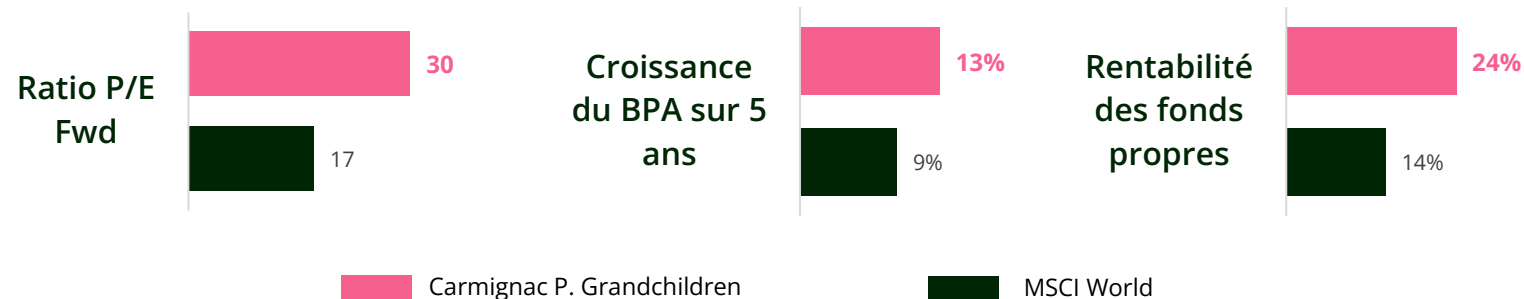
% DU TOP 10 POSITIONS

82%

PART ACTIVE

567 md

CAPITALISATION MOYENNE



17%

ROTATION MOYENNE ANNUELLE DES TITRES

16%

VOLATILITÉ (3 ans)

0.6%

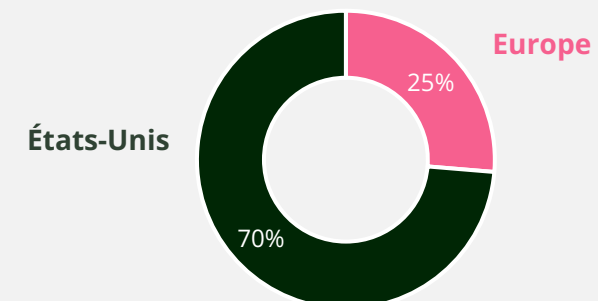
LE RENDEMENT DU DIVIDENDE.

0.1

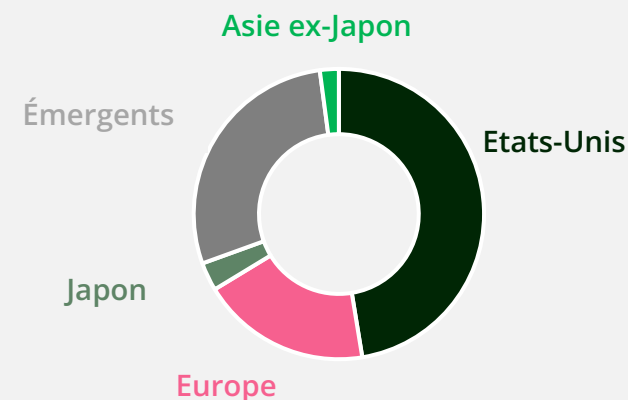
DETTE NETTE SUR EBITDA

La composition du portefeuille peut évoluer dans le temps.
Source: Carmignac, Bloomberg, Factset, 31/10/2024

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE EN FONCTION DU SIÈGE SOCIAL



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE EN FONCTION DU REVENU



PRINCIPAUX RISQUES DE CARMIGNAC P. GRANDE EUROPE

Actions

Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds.

Gestion discrétionnaire

L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Risque de change

Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.



Classification SFDR**



Durée minimum de placement recommandée :



PERFORMANCES CARMIGNAC P. GRANDE EUROPE - F EUR ACC

Performances Calendaires

	Fonds	Indicateur de référence ⁽¹⁾
2013***	+2,04%	+1,75%
2014	+10,72%	+7,20%
2015	-0,76%	+9,60%
2016	+5,08%	+1,73%
2017	+11,00%	+10,58%
2018	-9,61%	-10,77%
2019	+35,49%	+26,82%
2020	+14,43%	-1,99%
2021	+22,52%	-24,91%
2022	-20,58%	-10,64%
2023	+15,50%	+15,81%

Performances Annualisées

	Fonds	Indicateur de référence ⁽¹⁾
3 ans	+1,01%	4,73%
5 ans	+8,85%	+7,53%
10 ans	+7,59%	+6,89%
Depuis création ⁽²⁾	+7,80%	+6,92%

COMPOSITION DES COÛTS CARMIGNAC P. GRANDE EUROPE

Code ISIN - LU0992628858

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie

Coûts d'entrée Nous ne facturons pas de frais d'entrée.

Coûts de sortie Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

Coûts récurrents prélevés chaque année

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation 1,15% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

Coût de transaction 0,41% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons

Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions

Commissions liées aux résultats 20,00 % lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

*Source: Carmignac, 31/10/2024. Échelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. **Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>. 1) Indicateur de référence : Stoxx 600 NR index (EUR, Dividendes nets réinvestis). ***(2) création du fonds: 15/11/2013 Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

PRINCIPAUX RISQUES DE CARMIGNAC P. GRANDCHILDREN

Actions

Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds.

Gestion discrétionnaire

L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Risque de change

Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.



Classification SFDR**



Durée minimum de placement recommandée :



PERFORMANCES CARMIGNAC P. GRANDCHILDREN - F EUR ACC

Performances Calendaires

	Fonds	Indicateur de référence ⁽¹⁾
2019	+15.9%	+15.5%
2020	+20.0%	+6.3%
2021	+29.1%	+31.1%
2022	-23.7%	-12.8%
2023	+23.8%	+19.6%
2024	+17.6%	+18.5%

Performances Annualisées

	Fonds	Indicateur de référence ⁽¹⁾
3 ans	+4.4%	+8.6%
5 ans	+12.6%	+12.6%
Depuis création ⁽²⁾	+13.5%	+13.5%

COMPOSITION DES COÛTS CARMIGNAC P. GRANDCHILDREN

Code ISIN – LU2004385667

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie

Coûts d'entrée Nous ne facturons pas de frais d'entrée pour ce produit.

Coûts de sortie Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

Coûts récurrents prélevés chaque année

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation 1,10% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

Coût de transaction 0,26% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions

Commissions liées aux résultats 20,00 % lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

*Source: Carmignac, 31/10/2024. Échelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. **Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>. 1) Indicateur de référence : MSCI WORLD (USD, Dividendes nets réinvestis). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

INFORMATIONS LÉGALES

Communication Publicitaire. Veuillez-vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est destiné à des clients professionnels.

Le présent document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la Société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document n'est pas destiné à fournir, et ne devrait pas être utilisé pour des conseils comptables, juridiques ou fiscaux. Il vous est fourni uniquement à titre d'information et ne peut être utilisé comme base pour évaluer les avantages d'un investissement dans des titres ou participations décrits dans ce document ni à aucune autre fin. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Elles se rapportent à la situation à la date de rédaction et proviennent de sources internes et externes considérées comme fiables par Carmignac, ne sont pas nécessairement exhaustives et ne sont pas garanties quant à leur exactitude. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM ou AIFM.

L'accès aux Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le présent document ne s'adresse pas aux personnes relevant d'une quelconque juridiction où (en raison de la nationalité ou du domicile de la personne ou pour toute autre raison) ce document ou sa mise à disposition est interdit(e). Les personnes auxquelles s'appliquent de telles restrictions ne doivent pas accéder à ce document. La fiscalité dépend de la situation de chaque personne. Les fonds ne sont pas enregistrés à des fins de distribution en Asie, au Japon, en Amérique du Nord et ne sont pas non plus enregistrés en Amérique du Sud. Les Fonds Carmignac sont immatriculés à Singapour sous la forme d'un fonds de placement de droit étranger réservé aux seuls clients professionnels. Les Fonds ne font l'objet d'aucune immatriculation en vertu du US Securities Act de 1933. Les Fonds ne peuvent être proposés ou vendus, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « US person » au sens de la réglementation américaine et du FATCA. Les risques et frais relatifs aux Fonds sont décrits dans le KID (Document d'informations clés). Les Fonds présentent un risque de perte en capital. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs" : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le rendement peut évoluer à la hausse comme à la baisse en raison des fluctuations des devises, pour les actions qui ne sont pas couvertes contre le risque de change. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion.

La décision d'investir dans le(s) fonds promu(s) devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus. Les risques et frais relatifs aux Fonds sont décrits dans le KID (Document d'informations clés). Le KID doit être tenu à disposition du souscripteur préalablement à la souscription. Le souscripteur doit prendre connaissance du KID. Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital, attendu que les Fonds n'offrent pas de garantie de capital. Tout investissement dans les Fonds comporte un risque de perte de capital.

Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM ou AIFM. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays.

Morningstar Rating™ : © 2024 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations.

CARMIGNAC GESTION - 24, place Vendôme - F-75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35.

Investment management company approved by the AMF -Public limited company with share capital of € 15,000,000 - RCS Paris B 349 501 676.

CARMIGNAC GESTION Luxembourg - City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1. Subsidiary of Carmignac Gestion. Investment fund management company approved by the CSSF. Public limited company with share capital of € 23,000,000 - RC Luxembourg B 67 549.